



L'édito du maire

Le conseil municipal s'est réuni le 11 avril pour voter le budget de la commune. Quelques jours auparavant, il avait voté le compte administratif et de gestion laissant apparaître un solde positif de 258 690,53 euros : ce qui nous laisse une marge financière pour 2019. Concernant les taux communaux, ils n'augmenteront pas cette année encore, malgré la baisse continue des aides de l'Etat.

Le vote du budget a aussi été le moment clé où le conseil a délibéré sur les investissements proposés pour 2019 : si 2018 a été une année de gros chantiers et donc de dépenses importantes (toutes effectuées sans emprunts), 2019 devrait être plus calme. Quoique !

Nous poursuivons notre désendettement : vous verrez le détail dans les pages suivantes, de nos emprunts, leur montant et leur coût par habitant.

En réponse à certaines interrogations sur le coût de l'affaire qui nous oppose à l'ancienne secrétaire de mairie, qu'ils soient tranquilles : quelle que soit la décision du tribunal administratif, tous les frais sont budgétisés ainsi que les salaires. De plus, nous sommes assurés et remboursés par les assurances dans le cadre de maladies ou accidents de travail.

La mairie est la maison du Peuple, elle vous est ouverte : j'ai toujours reçu les citoyennes et citoyens qui avaient besoin de s'informer, de comprendre comment fonctionnent certains services, organismes. N'hésitez jamais à pousser d'abord la porte de votre mairie pour avoir une information, un échange plutôt que de propager des rumeurs, particulièrement quand elles concernent des personnes.

Le maire Gérard Schivardi

Cérémonie du 8 mai

Le conseil municipal invite la population à se retrouver à 11h sur la place de l'école. Le défilé rejoindra le monument aux Morts pour la cérémonie. Le verre de l'amitié sera partagé à la salle des fêtes, en raison de la fermeture du Café (5 au 20 mai).

Buvette : appel à candidatures

Envie de tenir la buvette de la piscine cet été ? Vous êtes un particulier (micro-entreprise), association ? Déposez votre candidature **avant le 15 mai !**

Sentiers à thème

Le conseil étudie avec l'association Camins la réalisation de sentiers thématiques autour du village : sentier Martine-Lauri, sentier archéo & Taffanel, etc. On vous en dit plus, bientôt !

Retour en images sur le début du printemps



19 mars : Le concert du Cœur des Hommes en Corbières a réuni 90 spectateurs autour de chansons plaçant le vin en vedette. Les choristes ont même récité spontanément des poèmes pour coller à la thématique du Printemps des Poètes organisé par les Amis des Livres.

Un moment de partage qui s'est prolongé avec le public, au cœur de la nuit.

24 mars : Le POM a organisé la 2^{de} édition des qualificatifs pour le championnat de l'Aude Triplette : 73 équipes venues du secteur Narbonne ont été accueillies et 80 joueurs ont partagé un repas servi par les bénévoles à la salle des fêtes. En fin de journée, 8 équipes se sont qualifiées dont celle du POM : Cyril Gimeno et Roland Rousseau qui ont disputé la finale audoise mi-avril à Carcassonne.



12 avril : Pour la course Sud Minervoise qui se tenait à Saint-Nazaire d'Aude, les maternelles du RPI se sont baladés à la recherche d'indices relatifs à Pâques tandis que les CP ont réalisé une course, après s'être entraînés un mois durant. Une belle expérience collective et sportive. (photo : Philippe Saint-Martin)



14 avril : La 2^e phase du chantier d'enfouissement des réseaux aériens (tel, électricité) et de la rénovation de l'éclairage public par le SYADEN est toujours cours. Cette semaine a eu lieu la pose des nouveaux mâts : elle sera suivie de la pose des têtes puis de leur raccordement au réseau électrique.

Vote du budget 2019 : les essentiels

« Comme chaque année depuis mon élection en tant que maire de Mailhac, je vous présente – et pour l’avant dernière fois – l’état des emprunts de la commune, le coût par habitant et l’origine de ces dépenses.

Ces informations nettes et précises démontrent le travail de gestion que j’ai pu mener grâce au

soutien de l’ensemble des élus qui m’ont accompagné depuis 2001 et que je remercie.

Le 19 mars : le conseil municipal s’est réuni et a voté les comptes de gestion et administratif.

En fonctionnement : + 606 724,24 euros

En investissement : + 348 033,71 euros

(tous les détails disponibles en mairie)

	EMPRUNTS M14					
Coût / remboursements annuel	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aménagement rues du village 2e partie	15 285,80 €	15 285,80 €	15 285,80 €	15 285,80 €	15 285,80 €	0,00 €
Aménagement de l'éclairage public	3 028,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	SYNDICAT DE VOIRIE					
Coût / remboursements annuel	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Réfection chemins agricoles	3 680,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	DETTE / HABITANT (BASE : 550 HAB.)					
Coût / an	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	151,16 €	111,17 €	83,38 €	55,58 €	27,79 €	0,00 €

« Sur un budget de **588 675 euros**, le conseil décide d’investir à hauteur de **110 707,53 euros**, comme suit : (tableau)

Ces travaux seront autofinancés par le budget (sans emprunt, donc), prouvant la gestion saine et efficace de la commune. A cela, s’ajoute le budget pour les travaux en cours : 40 000 euros de notre participation à l’aire de lavage des engins agricoles Pouzols-Mailhac et 77 410,30 pour l’enfouissement des réseaux et la réfection de l’éclairage public avenue du Pont Neuf.

Nous avons aussi voté une réserve de 10 000 euros en cas d’imprévus sur les travaux et bénéficions d’une réserve investissement de 219 432,20 euros. »

	INVESTISSEMENTS
PROJETS VOIRIE (Syndicat de Voirie)	
Goudronnage lot. Les Prats (partie de voirie)	3 368,43 €
Goudronnage chemin de la piscine (local technique)	2 462,34 €
Réfection chemin du Cimetière Ouest	4 370,85 €
Réfection rue des Fossés (impasse communale pour stopper les infiltrations dans les habitations)	1 375,00 €
Aménagement de l’écoulement pluvial impasse de Carcassonne	12 091,50 €
Goudronnage chemin de la Charitax	7 795,92 €
Effacement du caniveau rue Naudy	2 384,65 €
Aménagement de l’écoulement pluvial parking du Répudre	1 046,50 €
Pose d’un panneau touristique aux 4 chemins	1 500,00 €
PROJETS DIVERS	
Remplacement engrenage tourniquet - Aire de jeux enfants	1 164,00 €
Achat de câbles amovibles pour suspendre les illuminations (câbles testés en 2018)	226,06 €
Achats de 3 cendriers extérieurs (école, salle des fêtes, mairie)	292,80 €
Achat d’un ossuaire + caveau municipal + portail + fronton pour le Cimetière Ouest	5 602,02 €
Achat d’une porte métal pour sécuriser le local technique de la piscine	2 376,00 €
Réfection de la toiture de la mairie	22 459,20 €
Réfection de la toiture des ateliers municipaux	17 380,80 €
Réparation des pierres de taille et rescellement de la porte de l’église	9 622,80 €
Achat de panneaux de circulation et d’un coussin berlinois (chemin de Carcassonne)	2 273,82 €
Achats de licence de logiciels mairie (cimetière, urbanisme, patrimoine, voirie)	1 574,40 €
Achat de tables et chaises pour la salle des fêtes	449,92 €
Réalisation d’un portail sur mesure pour le cimetière ouest	3 936,00 €
Réfection du bureau du maire (infiltration d’eau)	1 141,00 €
Achat d’une cuve pour la piscine	311,04 €
Achat de panneaux de sensibilisation au tri des déchets ménagers	276,48 €
Réalisation d’une rampe d’appui pour sécuriser l’accès PMR au Café	4 464,00 €
Réfection de la croix détériorée lors des travaux	762,00 €
TOTAL	110 707,53 €

Télé-assistance

La commune a conventionné avec l'organisme Présence Verte et vous aide à vous équiper d'un service de télé-assistance à domicile.

Info mairie ou 04 68 47 07 90

Nouveau : « Sortir plus »

Les caisses complémentaires Agirc et Arrco proposent un service « Sortir plus » aux plus de 80 ans qui perçoivent une retraite complémentaire. Vous planifiez votre sortie avec votre conseiller (course, coiffeur, gare, amis, spectacles etc.) et un accompagnateur vient vous chercher et vous ramène à votre domicile.

Info au 0 810 360 560 (prix d'un appel = 0,05 euros/min)

Des aides pour tous avec le CIAS

Le Service à domicile du CIAS Sud Minervois aide :

- **les particuliers** pour le ménage, courses, jardin, petits travaux... (50% de déduction d'impôt ou crédit d'impôts)
- **les séniors** et les personnes en situation de handicap : pour le ménage, les courses, le repas, l'aide à la toilette, le lever/coucher, l'administratif, etc.
- **les familles** ou en cas de retour d'hospitalisation (maladies, naissance, etc.) : ménage, course, repas, aide à la parentalité, etc.

Rens. CIAS : 04 68 46 12 20

Le lundi, c'est Club Détente !

Lors des vœux du conseil, la question d'un club sénior s'est invitée dans les discussions.

Les enseignements de la réunion publique

Pour y répondre, la municipalité a organisé une réunion publique le 20 février en mairie. 20 personnes y ont participé et un tour de table a permis de détecter les envies de chacun : se réunir pour converser, jouer, marcher, coudre/tricoter, danser, cuisiner ou encore s'initier à l'informatique.

Commencer en douceur

Pour commencer en douceur, la commune a mis à

disposition la salle Maraval, déjà utilisée par le Club Mémoire. Mais c'est finalement la convivialité de la petite salle communale du Café de Mailhac qui l'a emporté : Christelle, la gérante, accueille les personnes qui le souhaitent **chaque lundi de 14h30 à 17h** (en dehors des heures d'ouverture du Café donc). Un petit groupe de fidèles s'y retrouve déjà pour discuter, se balader.

Pour tous !

N'hésitez pas à les rejoindre et à proposer des activités : ces rendez-vous sont ouverts à tous les habitants, de tout âge. Les mots d'ordre :

Les citations du trimestre

« Celui qui ne craint pas d'agir ne craint pas de parler » - Sophocle

« Il faut juger les sentiments par des actes plus que par des paroles » - Georges Sand

Budget suite : les subventions

Associations	SUBVENTIONS (€)	
	2018	2019
Comité des Fêtes	3 500 €	3 500 €
Maih'Fest Oc	1 500 €	1 200 €
Parentants	1 900 €	1 900 €
ACCA (chasse)	900 €	900 €
Pétanque	1 000 €	900 €
Photo Club Mailhacois	600 €	600 €
Les Amis des Livres (Faites de la courge)	300 €	500 €
Camins (Faites de la courge)	200 €	0 €
Amicale Sapeurs pompiers Bize	150 €	150 €
Médaillés militaires	100 €	100 €
Lutte contre le cancer (canton)	100 €	100 €
TOTAL	10 250 €	9 850 €

Post incendie : où en est le chantier de coupe ?

Le 21 mars eu lieu la journée internationale des forêts. Point de suivi du chantier d'abattage des arbres calcinés, avec Steve Brieu - technicien à l'ONF et responsable du projet pour le compte des communes de Mailhac, Bize et d'une centaine de propriétaires privés.

Où en est le chantier post-incendie ?

Steve Brieu : « Il entre dans sa dernière phase. Les interventions ont dû être stoppées entre l'été et l'automne 2018, en raison d'une défection de l'entreprise sous-traitante qui intervenait pour le compte de la société Engelvin. Une nouvelle entreprise a été trouvée et est à l'œuvre depuis l'automne : elle a achevé la partie « abattage » à Noël, sur l'ensemble de la zone à traiter (Mailhac et Bize, NDLR). Il reste de nombreux arbres à terre : les engins de débardage sont en train de les rassembler. Le débardage va se poursuivre jusqu'en mai et les derniers troncs devront être broyés avant l'été.

Pourquoi reste-il des arbres brûlés encore debout ?

Steve Brieu : Car nous sommes ici dans un chantier de « coupe pour une vente de bois » (volume estimé à 2 000 tonnes, NDLR), pas dans la réalisation d'un parc ou d'un jardin. L'acheteur du bois a sélectionné les arbres situés sur des parcelles accessibles aux engins et dont le tronc a un diamètre supérieur à



L'étape du broyage sur place - Crédit photo : ONCF

10 cm : du bois dont il pourra tirer une valeur marchande pour entretenir les chaufferies. Les arbres restants seront laissés à la disposition des propriétaires sur les parcelles privées, ou des habitants sur les parcelles communales qui souhaitent utiliser ce bois pour le chauffage. J'en profite pour rappeler que les troncs actuellement coupés, débardés et positionnés en bord de route pour le broyage sont la propriété de l'entreprise : ce bois n'est en aucun cas à la disposition du public et le prendre relève donc du vol.

Qu'en est-il de la renaissance de la forêt ?

Steve Brieu : Le fait de coucher et d'ôter les squelettes d'arbres a été salvateur d'un point de vue paysager. Les collines sont à nu, mais déjà reverdies, car la végétation basse a repris ses droits et le système racinaire des broussailles et arbustes maintient les sols. (...) Nous interviendrons pour accompagner au besoin cette renaissance, en sélectionnant les arbres. Mais pas avant 10 ans, car il faut se remettre à l'échelle du temps d'une forêt. »



Route de Bize : avant / après la coupe



(Extrait de l'itw parue dans L'Indépendant du 29 mars 2019)



La mairie veillera à ce que les chemins détériorés durant le chantier soient remis en état par l'entreprise.

Fours à chaux : avant / après la coupe



Etape du Tour de l'Aude Handisport

Il y a quelques années, le Tour de l'Aude Handisport avait fait étape à Mailhac et les élèves étaient venus à la rencontre des sportifs non voyants ou handicapés moteur, et de leurs accompagnateurs. Cette année, la commune les accueillera pour une nouvelle étape **le 12 septembre** et leur offrira un repas dans la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir les accueillir et les encourager !

Recrutement

En prévision du départ à la retraite en juillet, de Marie Madeleine Martinez, la commune a lancé un recrutement pour le poste d'ATSEM (24h école et 8h de bus par semaine contrat annualisé). Après une première consultation locale qui a mis en lumière l'absence de candidats possédant le concours ATSEM, la commune a déposé une annonce au niveau du centre de gestion. Ce recrutement terminé, la mairie étudie cette semaine les 12 candidatures reçues.

Tourniquet ne tourne plus...

Réparé à plusieurs reprises, le mécanisme du tourniquet de l'aire de jeux a fini par casser, probablement sous le poids d'utilisateurs plus âgés que l'âge recommandé. Le remplacement est en cours : un coût de 1 164 euros, inscrit au budget 2019.

Economiser l'énergie : conseils

En mars, Le Grand Narbonne est venu distribuer 2 ampoules LEDs par foyer sous conditions (photo). L'occasion de découvrir plusieurs aides pour nos domiciles :



Un composteur à petit prix

Un composteur vous permet de réduire jusqu'à 50% votre volume d'ordures ménagères. Le Grand Narbonne met à votre disposition un composteur à 10 euros sur justificatif de domicile. Pour en profiter, rendez-vous à l'antenne du GN à Ginestas, route de Mirepeisset.
Rens. : 04 68 58 14 58.

Un récupérateur d'eau et des kits économiseurs

Pour réduire aussi votre budget Eau, vous pouvez solliciter un récupérateur d'eau (20 euros) auprès du Grand Narbonne et utiliser l'eau de

pluie pour arroser votre jardin, laver votre voiture, etc. Et pour la cuisine et la salle de bains, la pose d'un mousseur (5 euros) à vos robinets vous aide à réduire votre consommation.
Plus d'infos à l'antenne du GN à Ginestas, le vendredi matin, 8h-12h.

Traquer les économies d'énergie dans la maison

L'Espace Infos Energie vous prête un kit pour mesurer votre consommation d'eau, d'électricité. et détecter les pertes éventuelles.
Rens.: 04 68 65 41 64.

Inscrire son enfant à l'école : comment faire ?

Votre enfant a ou aura 3 ans avant le 31/12/2019, vous pouvez, dès à présent, l'inscrire à l'école, **en vous rendant en mairie** avec les documents suivants :

- livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile
- carnet de santé ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- En cas de séparation : jugement

de divorce ou de garde d'enfant + autorisation de l'autre parent en cas de résidence alternée ou de séparation à l'amiable.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription.

Il faut ensuite **vous présenter à l'école** avec ces 5 documents pour l'inscription par la directrice de l'école. *Tel : 04.68.46.33.20*

Et l'angélus sonna à l'heure...

L'an dernier, lors de la rénovation intérieure de l'église – incluant la réfection de son réseau électrique –, le clocher au mécanisme électrique est devenu muet durant 8 mois. Ce n'est que lors de la réouverture de l'église fin décembre que le chant des cloches a de nouveau résonné dans les rues... mais pas à l'heure ! Il avait un gros quart d'heure de retard. La commune a sollicité le savoir-faire d'un campanologue qui est venu assurer l'entretien des cloches et reprogrammer le mécanisme. Pile à l'heure.

Carillon : merci !

Camins remercie les personnes qui l'ont aidé à retrouver les numéros du bulletin « Le Carillon des 3 clochers ». Ils en ont réunis 30 sur les 31 parus !

Policier municipal

La réflexion se poursuit autour de la mise en place d'un service de police municipal partagé entre les communes de Bize, Saint-Valière, Pouzols et Mailhac. Nature des besoins, saisonnalité, coûts, solutions alternatives : les élus référents abordent tous les aspects de ce projet et prendront leurs décisions à l'issue avec les conseils municipaux. A suivre donc.

Remise du label national « Terre Saine »

Le 21 mars, Mailhac faisait partie des 110 communes lauréates en France, à recevoir le label national 2019 « Terre Saine » par le ministre de la Transition écologique et solidaire et l'Agence française pour la biodiversité. 110 communes, dont 36 rien que pour l'Occitanie.

Ce label valorise la démarche exemplaire « zéro pesticide » engagée par les élus et les services techniques. De



nouveaux modes de fonctionnement nourris d'essais et d'initiatives, une nouvelle façon d'appréhender l'impact de chacun de nos gestes sur l'environnement : ce label national s'ajoute au **niveau 3 Grenouilles** (sur 3) obtenu par Mailhac au niveau régional et remis par le jury de la Charte régionale « Objectif Zéro Phyto » d'Occitanie.



Parfois de belles surprises le long des trottoirs...



Zéro phyto : au jardin et au potager aussi

Depuis le 1^{er} janvier, les pesticides sont interdits en vente libre aux particuliers qui doivent eux aussi se passer de produits phyto au potager et au jardin.

Pour bénéficier de conseils pour jardiner au naturel, sollicitez les agents communaux ou **téléchargez le guide « Le guide du jardin et potager au naturel »** du Département disponible sur le site de la mairie - www.mairie-mailhac.fr (pages Actualités). Et si vous êtes plutôt fleurs, découvrez aussi le **guide « Fleurissement au naturel »** !



Ce week-end !

Reportée pour cause de travaux à la salle des fêtes, l'exposition annuelle du Photo Club Mailhacois aura lieu ce week-end : les **20, 21, 22 avril**, de 14h-18h.

Thématiques ? « Ombres et lumières », mais aussi « Portraits ». Venez notamment découvrir les **portraits de Mailhacois** réalisés lors des Apéros Photos au Café en 2018. Entrée libre.



Lundi : Pâques avec Parenfants



Lundi 22 avril, l'association organise une journée d'animations pour les familles. **10h30 au stade de Pouzols** : chasse aux œufs, chasse au trésor et jeu de piste.

(1 euro/enfant). **12h30** : repas et activités.

Les inscriptions sont hélas closes, mais les retardataires peuvent tenter leur chance au 06 88 85 00 02, ou venir soutenir l'association via la buvette et la vente de gâteaux.

La suite de vos animations



2 juin - 17h : concert de musique sacrée par le chœur Via Lyrica dans l'église rénovée de Mailhac. Airs et Chœurs de Fauré, Rossini, Mozart, Léo, Gounod, Bellini... Direction : Sylvie VILACÈQUE Piano : Catherine MOULY. Organisé par Les Amis des Livres.

9 juin à 15h : challenge pétanque « Souvenir Nanou » (doublettes)

28 juin : spectacle de fin d'année des enfants de l'école de Mailhac

21 juillet à 15h : challenge pétanque « Souvenir Olivier Calas »

Carnaval ce 19 avril

Les élèves défilent grimés dans les rues à partir de 14h !

Et peut-être aussi...

Une foire aux plantes organisée par le Comité des fêtes le 5 mai : une info à confirmer, la décision n'étant pas finalisée lors du bouclage.

Nouveau : Trokami

La terrasse du Café accueille déjà (hors été) la Mini-Bibliothèque des Amis des Livres. Un nouveau service voit le jour : un panneau d'affichage baptisé TROKAMI, qui permet à chacun de déposer des annonces de dons ou troc. Christelle les réceptionne et conserve vos coordonnées afin de ne les donner qu'aux personnes intéressées. Un service gratuit, accessible à toute heure.

Des rues qui ont du chien...

...Mais pas de crottes ! Car chaque propriétaire utilise les sacs à toutou mis à disposition par la commune. C'est beau, propre et agréable : il ne tient qu'à nous de rendre tout cela réalisable. On s'y met ?

Mentions légales

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.
Responsable de publication : Schivardi Gérard. Réalisation : commission communication.
Impression : tiré à 270 exemplaires, en mairie, avenue du Pont-Neuf 11120 Mailhac.